

Document à l'attention des enseignants exerçant en DNL

Il est rappelé que les élèves ne sont pas évalués uniquement sur leurs compétences en mathématiques mais également sur leur aptitude à comprendre un texte de Mathématiques en langue étrangère et à interagir dans la langue cible.

Une grille académique de référence pour l'évaluation de l'épreuve DNL a été élaborée. Elle est disponible sur le site planète maths.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/maths/file/RessourcesGenerales/DNL/textesAcademiques/Grille-evaluation.pdf>

Texte de référence : BO n° 42 du 13 novembre 2003

Généralités concernant l'épreuve orale spécifique :

- Chaque candidat convoqué doit présenter sa convocation et une pièce d'identité au jury.
- Des feuilles de brouillon sont mises à sa disposition.
- La calculatrice est autorisée pour cette épreuve.

Organisation de l'épreuve orale spécifique

Le candidat dispose d'un temps de préparation de vingt minutes.

L'épreuve orale, d'une durée totale de vingt minutes, comporte deux parties d'égale importance, la première partie est souvent appelée « document inconnu » et la seconde partie porte sur un thème travaillé pendant l'année.

Le candidat présente son travail assis face au jury afin de faciliter les échanges avec ce dernier. Si nécessaire, le candidat peut montrer une courbe, un calcul ... au jury sur l'une de ses feuilles de brouillon.

Première partie (parfois appelée « Document inconnu » ou encore « Sujet tiré au sort »)

- Le candidat tire deux sujets parmi ceux proposés par le jury.
- Il retient un de ces deux sujets pour son oral et ne traite que celui-là.
- Il veille à ne rien inscrire sur les documents qui seront rendus aux examinateurs. Le candidat peut utiliser une pochette plastifiée dans laquelle il pourra insérer le document choisi et surligner sur la pochette les éléments qu'il jugera importants.
- Chaque sujet se compose d'un texte en anglais d'une quinzaine de lignes au plus, suivi de plusieurs questions.

Deuxième partie

- Le candidat présente une liste de trois à cinq thèmes étudiés pendant l'année.
- Sur cette liste, chaque thème est libellé brièvement sous la forme d'un simple titre.
- Aucun document annexe n'est apporté par le candidat.
- Les examinateurs choisissent un des thèmes après la première partie. Le temps de préparation ne concerne pas cette partie.
- L'épreuve consiste en une conversation entre le candidat et les examinateurs.
- Ce thème constitue le point de départ de la conversation avec le jury.
- Le thème étant familier du candidat, il lui permettra de débiter la conversation en confiance.
- Un entretien sur le parcours d'apprentissage en section européenne peut compléter cette partie de l'épreuve.